

## **DERNIERE MINUTE !!**

### **CONTOURNEMENT SAINT TRIVIER**

Comme vous le savez, le Conseil Général a engagé les études préalables à la réalisation de la déviation de notre village.

Comme certains d'entre vous ont pu le constater, des études géologiques ont déjà été réalisées récemment sur un large tracé de la future déviation.

D'ici quelques jours, une étude environnementale générale sera entreprise sur tout le territoire de la commune. Aussi, à ce titre, des bureaux d'études mandatés par le Département sont susceptibles de se déplacer, de jour comme de nuit, sur l'ensemble du territoire communal. Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil possible.

Les personnes opérant sur le terrain seront munies d'une lettre de recommandation du Conseil Général. En cas de doute ou de questions, vous pouvez contacter Monsieur Eric PELUS, chargé d'opérations à la Direction des Routes du Conseil Général de l'Ain au 04.74.47.05.68 ou la mairie au 04.74.55.88.11.

Nous reviendrons vers vous régulièrement pour vous informer de l'évolution des études entreprises sur le terrain.